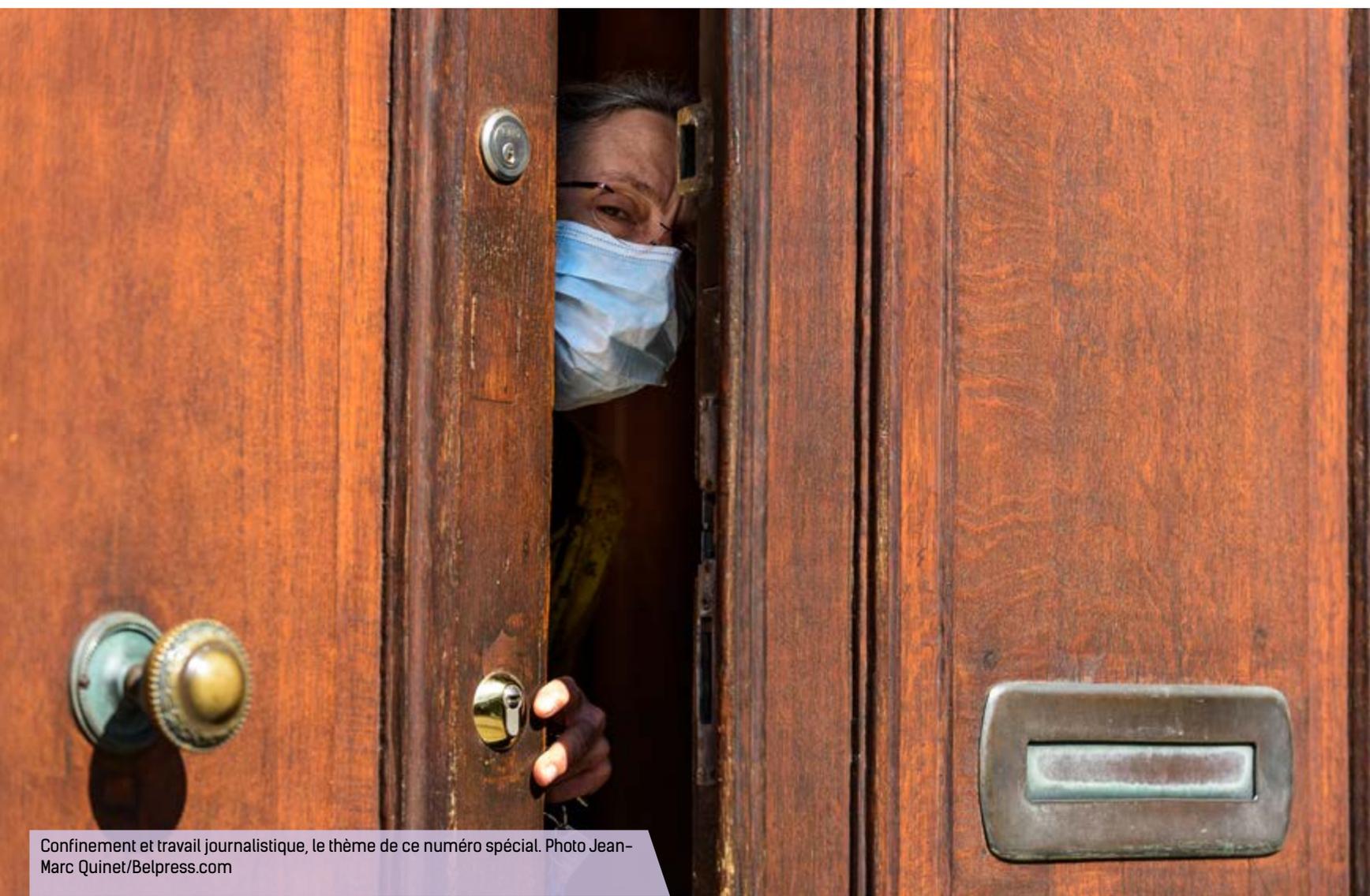


COVID-19

## LE JOURNALISME SAUVE DES VIES



Confinement et travail journalistique, le thème de ce numéro spécial. Photo Jean-Marc Quinet/Belpress.com

### EDITO

La Belgique est un des pays européens dont le taux de mortalité en raison du Covid 19 est le plus élevé. Le personnel soignant dans son ensemble mérite mille fois notre admiration et notre soutien. Il assume avec abnégation sa fonction. Les journalistes tentent de le faire, eux aussi. En période de crise pandémique, une information journalistique sourcée, vérifiée, professionnelle est indispensable. Et les journalistes font le job ! Merci et bravo à vous. Même si vous avez dû vous éloigner du terrain et travaillez dans des conditions

inédites. Alors que la vie sociale s'est arrêtée. Et que la douleur de milliers de familles brutalement endeuillées est indicible. Le paradoxe inquiète : jamais les médias d'information n'ont été aussi nécessaires, mais jamais leur existence n'a été aussi menacée. L'effondrement des rentrées publicitaires, que les audiences web en expansion ou les ventes stables ne compensent pas, fait vaciller des médias qui, ante Covid, peinaient déjà à assurer un modèle économique pérenne. On ne jouera pas ici aux prédictions catastrophistes, mais qui peut dire comment le secteur médiatique survivra au virus ? Des victimes collatérales, il y en a déjà : des centaines de journalistes indépendants ont

perdu tout ou partie de leurs collaborations. Ces précaires invisibles n'entrent dans aucun relevé chiffré sauf celui que fait l'AJP (lire p. 4). Certains pays comme le Danemark, la Suède ou le Royaume Uni ont très rapidement dégagé des moyens financiers pour soutenir les médias et les journalistes professionnels. Et chez nous ? Notre profession a besoin de toutes ses forces vives, aujourd'hui comme demain. Pour que le journalisme sauve encore des vies, il doit lui aussi traverser la crise. Soutenir les médias devrait être une évidence pour les responsables politiques. Soutenir les journalistes doit aussi faire partie de leurs priorités. M.S.

N°224

AJP

# UN MÉTIER ESSENTIEL MIS À MAL PAR LES CRAINTES QU'INSPIRE LA CRISE

L'information a un coût mais ce n'est pas aux journalistes de le supporter.

La plupart des compétitions sportives sont suspendues et d'innombrables événements culturels reportés ou annulés depuis plusieurs jours quand tombent les mesures fédérales de confinement généralisé. L'annonce, ce même 14 mars, que les librairies resteront ouvertes, est une bouffée d'air dont ne profite donc pas nombre d'indépendants. Leurs clients ont déjà coupé, net le plus souvent, les collaborations extérieures relatives aux activités désormais interdites.

Le « ouf » de soulagement poussé par L'AJP en constatant que le journalisme est considéré comme une « profession essentielle » est bref. Très bref. Les interrogations quant aux mesures de précaution pleuvent. L'AJP n'a pas le temps de recenser les mesures sanitaires prises à gauche et à droite, que fusent les appels à l'aide d'indépendants. Ils ont un genou à terre, parfois déjà les deux. Au point que la création rapide d'un fonds spécial, déjà évoquée auprès de la ministre des médias, s'avère indispensable (lire p.4). D'autant que les mutations accélérées des processus de production laissent manifestement peu de temps aux managers pour voir les indépendants qui gravitent autour de leurs rédactions autrement que comme un coût.

Car les revenus de la pub fondent. L'intérêt croissant pour l'information, certes souvent consommée gratuitement via les sites des médias, ne compense manifestement pas cette perte. Les difficultés financières se profilent pour certains. Pour d'autres, ce sont les réserves qu'il s'agit de ne pas entamer. L'élargissement de l'accès au droit passerelle est à peine voté quand sont diffusées les premières annonces qui concernent les salariés. Les indépendants ne sont désormais plus seuls à nécessiter conseils et soutien, car les plans d'action frappent tous les services de plusieurs médias, avec plus ou moins d'ampleur. Plus ou moins de culot aussi. Ainsi, Rossel

entend raboter de 7,5% le salaire des journalistes en maintenant leur temps de travail à 100% (on écrirait volontiers 150% mais on nous accuserait d'exagérer). Chez Mediafin, ce sont 5% qui sont évoqués (là aussi pour 100% de travail). Après que l'AJP et la SJPS du Soir soulignent l'illégalité de cette ponction, la note interne diffusée la veille est « précisée » : le paragraphe concernant le rabotage du salaire des journalistes maintenus à temps plein reste d'actualité mais la démarche est inversée : il faut désormais exprimer son accord et non son désaccord. Chez Sudpresse, qui appartient pourtant au même groupe, la direction ne bouge pas d'un millimètre alors qu'elle n'a même



La rédaction de La Libre Belgique en confinement et en pleine journée de travail.

pas envisagé la possibilité d'un désaccord. Ici aussi, l'AJP conseille aux journalistes du quotidien de s'opposer à cette modification unilatérale en reproduisant le seul engagement du directeur : ne pas placer sur liste noire celles et ceux qui refuseront. Confrontée à l'opposition des syndicats, la direction de Mediafin a, jusqu'ici du moins, laissé ce volet-là de son plan, sans suite. Surgit alors un nouveau problème d'ampleur : l'inaccessibilité des primes régionales accordées aux activités impactées par la crise. L'AJP a immédiatement expliqué la situation concrète dans laquelle se trouvent de nombreux journalistes aux ministres concernés. Les réponses wallonne et bruxelloise se font attendre. La Flandre a, elle, déjà pris position : c'est oui aux journalistes indépendants.

Gilles Milecan

## LES MESURES TOUCHANT DIFFÉRENTES RÉDACTIONS

Depuis l'AJP compile ici les mesures économiques prises par différentes rédactions belges francophones. Liste à compléter, grâce à votre aide

Depuis le début de la crise, l'AJP a compilé les mesures économiques prises par les rédactions belges francophones. Cette liste n'est bien entendu ni définitive, ni exhaustive. Le document partagé dans lequel elles sont recensées est accessible via le site [ajp.be](http://ajp.be) et la possibilité de le compléter est toujours ouverte à chacun-e.

### RTL :

- Le recours au chômage temporaire généralisé par le passage à 4/5<sup>e</sup> (indemnité complétée par l'entreprise pour atteindre 90% de la rémunération brute mensuelle) ne touche pas la rédaction.
- Intervention dans les frais de connexions haut-débit à domicile, pour ceux qui n'en avaient pas.

### L'AVENIR :

- Si la garde d'enfant s'avère nécessaire, le personnel est invité à prendre congé ou à recourir aux congés

pour raisons impérieuses familiales (10 jours maximum par an pour un temps plein mais non rémunérés). Cette invitation s'applique également s'il s'agit de s'occuper d'un membre de la famille qui serait malade. 70 personnes (hors rédaction) sont en chômage partiel ou total.

### BX1 :

- Pour répondre aux demandes de celles et ceux qui doivent rester à la maison pour garder leurs enfants (de 3 à 14 ans), BX1 tient compte des critères de priorité suivants : 1/ familles biparentales dont un conjoint travaille dans le secteur de la santé ou la sécurité publique, 2/ familles monoparentales, 3/ familles biparentales. Les journalistes ne devront pas prendre congé, les absences seront payées.



(<http://www.ajp.be/covid-19-mesures-economiques-dans-les-redactions/>)

### IPM :

- Chômage temporaire et partiel (4/5<sup>e</sup>) pour toute l'entreprise y compris la rédaction. 70% du revenu brut imposable garanti, ce qui revient à environ 94% du package salarial global de ces personnes.
- Les salaires supérieurs à 6000 euros sont diminués de 10%, ceux de la direction de 15%.
- Les droits d'auteur sont diminués de 10%
- Obligation de prendre 4 jours de congé d'ici fin avril et tous les congés posés avant la crise doivent être pris.

### BELGA :

- Diminution du recours aux journalistes indépendants tout en veillant à les placer dans les conditions pour bénéficier des aides fédérales existantes.
- L'ensemble du personnel sera mis en chômage temporaire un jour par mois, y compris la direction.
- Octroi d'un chèque-cadeau de 25 € par jour de chômage.
- Exceptionnellement, l'employeur contribue de manière unique aux frais engagés à cet effet avec une "indemnité Corona" de 5€ par jour presté. Cette allocation sera versée en même temps que les salaires.
- Pour les personnes dont la présence est requise, des repas sont prévus
- Concernant la garde des enfants, les consignes chez Belga sont les suivantes : "Compte tenu des circonstances exceptionnelles, nous considérons qu'il est acceptable pour vous, en l'absence de garde d'enfants, de combiner la garde de vos enfants avec le télétravail et compte sur votre bon sens dans cette délicate association de responsabilités."

### SUDPRESSE :

- Mesures de chômage technique dans l'entreprise. La rédaction a été maintenue à

100% tout en demandant aux journalistes de renoncer temporairement à 7,5% de leur salaire.

### LE SOIR :

- Mesures de chômage technique dans l'entreprise. La rédaction a été maintenue à 100% tout en demandant aux journalistes de renoncer temporairement à 7,5% de leur salaire.

### GRENZ ECHO :

- Quasi toute la rédaction est mise en

- Les indépendants collaborant aux pages "Mon Argent" et Culture/Weekend voient leurs contributions suspendues.

### 7SUR7 (DPG MEDIA) :

- Aucune mesure de chômage temporaire ou de réduction de temps de travail pour les journalistes.

### LN24 :

- Deux journalistes licenciés ainsi que deux membres du personnel de production

### NGROUP

- Chômage économique appliqué à l'ensemble de la société, de 50 à 100 % en proportion du travail affecté par le confinement. Pour avril, ce chômage touche moins de 5 % des heures prestées en temps normal par la rédaction.
- Un complément de salaire est versé par le groupe et le 13<sup>e</sup> mois ne sera pas affecté par la mesure.



Place De Brouckère: La vie est pratiquement à l'arrêt, comme partout. Photo AJP.

- chômage pour cause de force majeure à mi-temps, depuis le 23 mars.
- Cinq journalistes sont en chômage complet.
- La mesure est prévue jusqu'au 22 avril.

### L'ECHO :

- Chômage économique à mi-temps pour presque tout le monde, y compris la rédaction mais de manière partielle (6 journalistes).
- Une compensation financière supplémentaire payée par Mediafin est prévue pour les personnes concernées, afin de garantir 80 % du salaire brut.
- Pour ceux qui ne seront pas en chômage technique, un effort de l'ordre de 5 % du salaire brut est demandé. Les journalistes ont refusé, si cet effort ne s'accompagne pas d'un effort des actionnaires.
- Les indépendants sont invités à réduire leur temps de travail de moitié.

## Nouvelles agrations

### MARS 2020

#### PROFESSIONNELS

En mars, la commission d'agrément ne s'est pas réunie.

#### STAGIAIRES

BENNAFLA Djabril	Belga
COSTENOBLE Gilles	Freelance
DAUTREBANDE Nina	SudPresse
DEHOSSAY Marine	Freelance
GUILLAUME Tom	Freelance
MARTIAL Pauline	Freelance
MASQUELIER Romain	Freelance
REGINSTER Adélie	Gondola
VAN LERBERGHE Laura	RTL-TVI

## SOUTENIR LES JOURNALISTES INDÉPENDANT·E·S. D'URGENCE.

Les freelances prennent la crise COVID comme la baffe de trop. Celle qui pourrait bien mettre KO plusieurs centaines d'entre eux. Les résultats de notre enquête le crient : une aide d'urgence s'impose.

En raison de la crise provoquée par COVID 19 dans le secteur des médias (chutes publicitaires, diminution ventes), et vu l'arrêt de très nombreuses activités (culturelles, sportives, judiciaires, touristiques...) les directions des médias ont diminué, voire arrêté dès la mi-mars la plupart de leurs collaborations avec les journalistes indépendant.e.s. Souvent du jour au lendemain, sans égard aux mesures d'aide (passerelle) disponibles et sans soutien pour « leurs » freelances... Déjà frappés par la précarité en temps normal, de nombreux journalistes indépendants sont aujourd'hui au bord de la faillite.

L'AJP a sollicité dès la mi-mars des mesures spécifiques de soutien public. Au moment de la rédaction de ces lignes (10 avril), le gouvernement de la FWB n'y a pas encore donné suite : réuni le 07 avril, il semble que les Ministres n'aient pas compris l'urgence à intervenir pour le secteur des médias... Alors qu'au Danemark, en Suède, ou encore en Grande Bretagne, des fonds publics ont été rapidement dégagés pour soutenir les médias et les journalistes indépendants, en étroite coopération avec leur organisation professionnelle. Ce qui est possible là-bas devrait l'être ici... Pour chiffrer l'ampleur des dégâts, l'AJP a adressé à tou.te.s les journalistes

indépendant.e.s de la FWB un questionnaire permettant de cerner les pertes en honoraires et en droits d'auteurs subies depuis le déclenchement de la période de confinement.

## EN MILLIONS D'€

En moyenne, la perte encourue par les indépendants pour le mois de mars s'élève à 1349 €/personne. Les journalistes signalent qu'ils ont presté une moitié de mois « normale ». Pour avril, la perte moyenne attendue par chaque freelance grimpe à 2037 €. Le mois d'avril est un meilleur indicateur, vu

soit pour « faire ce que des salariés refusent », soit pour « accepter la situation ou ce sera vite réglé ». De manière générale, ils.elles constatent un gros déficit d'information de la part de leurs clients.

L'enquête de l'AJP permet également de déterminer dans quelle mesure les indépendant.e.s ont fait appel aux aides existantes (lire à ce sujet l'article p...). Seuls 35% des répondant.e.s ont actionné l'indemnité « passerelle ». Les freelances rentrent difficilement dans les critères d'octroi, en ce qu'ils postulent un arrêt de 7 jours au moins.

Les journalistes facturant par l'intermédiaire de coopératives de type « Smart » se trouvent également dans une situation hybride à laquelle aucun soutien n'a été apporté actuellement malgré les efforts déployés par ces coopératives. Enfin, les journalistes indépendant.e.s sont actuellement exclu.e.s des aides régionales prévues pour les secteurs qui ont dû fermer. L'AJP a sollicité l'ouverture de ces aides aux journalistes. En Flandre, elles leur sont désormais accessibles. Mais rien à Bruxelles ni en Wallonie à ce stade. L'AJP ne ménage pas ses efforts et a bon espoir que toutes ces démarches

aboutissent pour permettre aux freelances de traverser cette crise. Et l'AJP demande aux décideurs politiques de capter l'urgence d'une réaction forte et appropriée.

Martine Simonis



On n'approche pas trop près les journalistes de la RTBF à la rédaction.

qu'il s'agit d'un mois complet. Au départ de la perte moyenne d'avril, nous avons formulé deux extrapolations :

- Hypothèse basse : seuls 60 % des indépendant.e.s sont concerné.e.s (400 personnes) et tout le groupe reprend dès juillet une activité normale. La perte globale s'élève alors à 3,8 millions €.

- Hypothèse haute : tou.te.s les indépendant.e.s sont concerné.e.s (737 personnes), et leur activité normale ne reprend qu'en septembre. La perte globale de revenus pour les freelances s'élève dans ce cas à 9 millions €.

## DES AIDES PEU ADAPTÉES À LA PROFESSION

Les difficultés que rencontrent les journalistes indépendant.e.s sont de tous ordres. Outre la perte brutale de revenus (annulation de commandes mais aussi retards de paiement pour des commandes passées et livrées), les indépendant.e.s témoignent de pressions morales et harcèlements en augmentation,

## « J'AI ENVIE DE CONTINUER À FAIRE MON MÉTIER »

Pour Frédéric Delepierre, du *Soir*, c'est sur le terrain que le journaliste doit collecter les infos pour les transmettre au public. Surtout en temps de crise.

Le mot confinement s'impose dans toutes les conversations, dans les injonctions surtout. Restez chez vous. Mais quand on est journaliste, c'est sur le terrain que se trouve le principal de l'information. Et un journaliste vivant une période (tristement) historique, comme une pandémie, ne peut renoncer à son travail. Nombreux sont donc ceux qui ont, malgré tout, continué à informer le public. Frédéric Delepierre est journaliste au *Soir* depuis près de 22 ans. Il a couvert des événements dramatiques dans le monde, comme le séisme de 2010 en Haïti. Ces temps-ci, il couvre notamment la crise du coronavirus. Dans une maison de repos un jour, dans un hôpital, dans les transports publics et les supermarchés.

« Je me suis équipé moi-même en protections, explique-t-il, avec des masques en tissus achetés à une amie, des gants trouvés près de chez moi et un gel désinfectant. Au *Soir*, la DRH s'est aussi démenée pour nous trouver des protections. En reportage, j'ai toujours ces protections. Quand je rentre chez moi, je me déshabille entièrement, prends une douche et nettoie tous mes vêtements. »

Et mentalement, comment se prépare-t-on ? « Le reportage c'est mon quotidien depuis toujours, j'y suis préparé. En partant dans une maison de repos, où la crise est sévère, j'avais une plus grande appréhension, oui. Je savais qu'il y avait eu des morts, récemment. Je suis entré en faisant confiance à la direction et au personnel, en termes de protection. J'y vais parce que les gens ont besoin de savoir comment ça se passe à l'intérieur. C'est notre mission d'informer, en prenant un maximum de précautions. »

Les journalistes sont-ils les bienvenus ? « Ça dépend. Ce n'est pas facile. On refuse souvent de nous accueillir. Parce que les endroits où le Covid est présent sont tous confinés. Et que personne n'a envie de mettre en danger d'autres personnes extérieures, dont des journalistes. Si le Covid n'est pas présent, on se protège et on évite toute contamination de l'extérieur. »

Les demandes de reportages sont comprises ?

« Oui, mais la santé des travailleurs, des résidents, du personnel prime. Je n'ai jamais été accueilli de manière négative. »

Certains endroits sont-ils totalement inaccessibles aux journalistes ?

« Il y a des endroits très fermés, comme les unités Covid dans les hôpitaux. »

Faut-il aller sur le terrain, dans des endroits potentiellement dangereux ?

« Il y a des discussions intenses dans les rédactions sur l'utilité, ou non, d'aller sur le terrain. Certains estiment qu'on n'a rien à faire

peut parler de ces situations de crise sans aller voir au plus près comment cela se passe. C'est un peu comme les reportages de guerre ; pourquoi y va-t-on ? C'est notre métier d'y aller, on doit être des témoins, des relais... »

Ce genre de reportage laisse des traces ? Autant que d'autres grands reportages ?

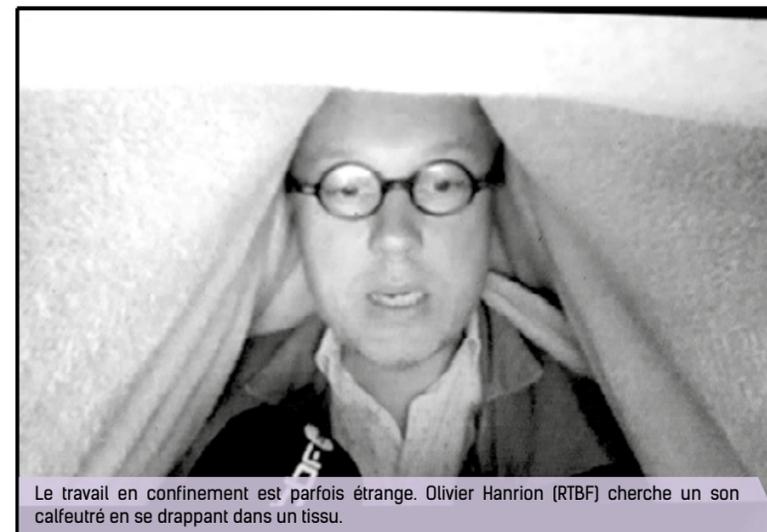
« Pour moi, c'était bien plus dur en Haïti. Là, on était directement confrontés à la mort. Dans le home, je savais qu'il y avait eu des morts, mais c'est indirectement que je l'ai su. Alors qu'en Haïti ou en Thaïlande, lors du tsunami, je

côté directement la mort, son odeur était présente, il y avait des enfants décédés... J'en ai fait des cauchemars. Ici, la mort est présente mais de manière plus éloignée, ça me permet de garder plus de distance. »

En conclusion, Frédéric Delepierre insiste sur l'utilité du travail de terrain. « Pour montrer le travail fait par le personnel soignant. Et pour entendre ce qu'ils ont à nous dire : 'C'est bien beau de les applaudir tous les jours, mais c'est des moyens supplémentaires dont nous avons besoin'. Ça on doit le relayer, on doit montrer ce qu'ils vivent. Les beaux discours sur les plateaux c'est

bien, mais ce n'est pas suffisant. ».

Propos recueillis par Jean-Pierre Borloo



Le travail en confinement est parfois étrange. Olivier Hanrion (RTBF) cherche un son calfeutré en se drapant dans un tissu.

dans des endroits sensibles. Surtout parce qu'il ne faut pas augmenter les risques sanitaires au sein des endroits visités. Moi j'estime qu'on ne

## FONDS POUR LE JOURNALISME

## 40.000 € POUR UN APPEL SPÉCIAL COVID-19

Rentrez vos projets pour le 3 mai au plus tard

Le jury du Fonds pour le journalisme propose une action exceptionnelle : un appel à projets supplémentaire pour permettre aux journalistes d'enquêter sur les répercussions profondes qu'engendrera la crise du Covid-19. Les journalistes, indépendant.e.s et salarié.e.s, subissent aussi les effets de cette crise, personnellement et professionnellement. Une aide exceptionnelle, sous forme de bourses dédiées à l'enquête, pourrait donner un coup de pouce à certains d'entre eux-elles.

L'appel exceptionnel de mai est doté d'une enveloppe limitée à 40.000 €.

Les projets Covid-19 peuvent être envoyés jusqu'au dimanche 3 mai 2020 à 23h59. Les critères de recevabilité, de rédaction des dossiers et de sélection par un jury indépendant, restent les mêmes que pour un appel classique du Fonds.

Il va de soi que l'appel prévu en juin est maintenu.



Fondspourlejournalisme.be

## FICHE TECHNIQUE

Questionnaire sur Survey Monkey, diffusé à partir du 27 mars et clôturé le 3 avril. Envoi initial par newsletter auprès des indépendant.e.s répertorié.e.s par l'AJP (737 envois), ainsi que sur le site ajp.be, sur le site journalistefreelance.be (avec mailing automatique aux 200 inscrit.e.s sur le site), et les réseaux sociaux de l'AJP. 194 personnes ont répondu complètement au questionnaire. Ce qui, rapporté à notre premier envoi vers 737 indépendant.e.s, donne un taux de réponse de 27 %, taux représentatif et qui peut être considéré comme une base d'analyse solide.

## Hommage

## PAUL DE BACKER

Paul De Backer est décédé le samedi 14 mars des suites d'un cancer. Malade depuis un an, Paul a mené son combat jusqu'au bout. Il était hospitalisé au Gasthuisberg à Leuven. Paul De Backer fut rédacteur en chef à Belga, puis porte-parole chez Umicore (jusqu'en 1999). Il termina sa carrière comme porte-parole/corporate communications manager de BIAC/Brussels Airport.

## COVID PRIVÉ

Notre chronique de déonto inspirée de la jurisprudence de conseils de déontologie belges et étrangers. A retrouver chaque mois.

Actualité sanitaire oblige, cette chronique ne fait pas écho à une décision d'un Conseil de déontologie ou de presse ; à notre connaissance, il n'y a en pas encore sur le sujet. Mais cela se discute en interne, parfois entre Conseils, l'expérience des uns pouvant profiter aux autres. La question : est-il déontologique de mentionner l'identité de personnes malades ou décédées du Covid-19 ?

L'état de santé est protégé en tant qu'élément de la vie privée. Ce n'est pas contesté. Sur ce point, le Code de déontologie belge francophone ne diffère pas de ses voisins. Mais des exceptions existent, précisées chez nous dans une directive de 2014 : lorsque la personne a donné son accord, lorsqu'une autorité publique l'a identifiée et lorsque l'identification est d'intérêt général. Celui-ci justifie-t-il de mentionner l'identité des personnes atteintes afin de protéger leur entourage en l'informant ? On navigue – ou on dérive – entre la protection de l'individu qu'on va identifier et celle de la

apporte la mention de la cause du décès ? Si une personnalité publique est en quarantaine parce qu'un.e de ses proches est contaminé.e, cette information est généralement suffisante sans autre précision pour expliquer la mise en retrait de cette personnalité. Il serait déontologiquement incorrect d'indiquer contre son gré de quel proche il s'agit. Cela se complique dans d'autres cas. S'agissant d'un sportif de haut niveau, on peut être tenté de mentionner sa maladie parce qu'il serait d'intérêt général de montrer que les personnes en bonne santé peuvent aussi être touchées. Mais cela vaut-il une intrusion dans sa vie privée ? Le ferait-

« c'est bien fait pour lui.elle » enfantin ? Par contre, si une personne connue pour être en première ligne dans la lutte contre le virus doit abandonner sa fonction parce que contaminée, le doute s'estompe. Il disparaît totalement si une personnalité publique chope le Covid-19 pour avoir transgressé le confinement (encore faut-il être certain que c'en est bien la cause) et il explose carrément si cette personne a elle-même insisté pour que le public le respecte.

La notion d'intérêt général est trop vague pour faire l'objet d'une définition fermée marquant clairement ses limites. Cette imprécision semble accorder une

grande liberté aux journalistes mais elle leur complique en réalité la vie en renvoyant sans cesse à leur propre responsabilité de se poser les bonnes questions, à multiplier les « pourquoi ? » et à y répondre en conscience. Pourquoi suis-je tenté.e d'identifier un.e malade ? Pourquoi est-il intéressant pour le public de le savoir ? Le Code de déontologie n'est pas un livre de recettes, il appelle à réfléchir même en confinement. Cela va peut-être sans dire mais mieux encore en le disant.

André Linard

<https://www.lecdj.be/wp-content/uploads/Carnet-6-Identification-HD.pdf>

détermination et efficacité. Didier est aussi membre de longue date de la Commission d'agrément au titre de journaliste professionnel, un autre mandat qu'il exerce au service de toute la profession. Bon vent Didier et merci !

**L'ECHO** Bruno Raveschot a travaillé pendant 12 ans à Canal Z, comme pigiste puis comme salarié. Il vient d'être engagé par L'ECHO pour diriger le service "Investir".

**LE SOIR** (rectificatif) Depuis début mars, Alexandre Delmer a rejoint l'équipe du centre de la rédaction générale du Soir pour y assurer le rôle de IN et de la gestion de l'anticipation.



Au Soir, une réunion de rédaction en vidéoconférence.

on pour une MST ? Si une personnalité politique est atteinte après avoir dans un premier temps minimisé les risques, la mention de sa maladie devient-elle d'intérêt général ou relève-t-elle d'un

## Va-et-vient

**L'AVENIR** Didier Malempré a quitté les Editions de l'Avenir fin mars, dans le cadre du plan de restructuration, après 31 années de carrière. Journaliste sportif, il a notamment passé des dizaines de mois de juillet sur les routes du Tour de France. L'AJP souhaite chaleureusement remercier ici celui qui a été un de ses fidèles délégués à L'Avenir, au service de ses collègues qu'il a défendus pendant 20 ans avec calme et humour,

société. Les lépreux et leurs crécelles ne sont pas loin.

Cette notion d'intérêt général ou public complique en permanence la vie des journalistes qui la prennent au sérieux. Les conseils de presse cernent aisément ce qu'il n'est pas, signalant de façon récurrente que la simple curiosité du public ne suffit pas, pas plus que la simple recherche du scoop ou l'orgueil du « moi je sais ». Ils tentent de préciser qu'est d'intérêt général ce qui ajoute une plus-value à l'information en termes de compréhension, de mise en perspective ou en contexte. Mais cela reste aléatoire.

### POURQUOI, POURQUOI, POURQUOI ?

Est-il par exemple d'intérêt général de signaler que tel musicien connu est décédé du Covid-19 ou l'important est-il simplement de faire savoir que le jazz a perdu un de ses plus grands représentants par ailleurs déjà âgé ? Quelle plus-value

## VALÉRIE DUPONT

## « AUJOURD'HUI PLUS QUE JAMAIS, FAISONS NOTRE TRAVAIL »

La correspondante de la RTBF et de La Libre, notamment, couvre la pandémie en Italie. Elle a proposé plusieurs reportages de terrain en Lombardie et en Vénétie, au cœur de la crise.

Malgré la situation qu'elle traverse en ce moment, en tant que correspondante en Italie, Valérie Dupont garde son large sourire. Une mimique qui traduit sa philosophie de vie et sa passion pour le métier journaliste. « On verra comment je serai après, » précise-t-elle malgré tout. Mais pour l'instant elle couvre la crise du coronavirus pour la RTBF, la RTS (Suisse), TV5 et La Libre Belgique, au quotidien et parfois en formats plus magazines.

Toute petite déjà elle était fascinée par le monde du journalisme et en particulier par la télévision. A Liège, très jeune, vers 8 ans, elle participe à un « Minute papillon », une émission animée par Mammine Pirotte. Un émerveillement. Amoureuse de la langue française et de l'écriture, elle a toujours rêvé être journaliste. Mais avant d'entamer des études à l'Heccs, Valérie Dupont part un an aux Etats-Unis, ajoutant à sa passion du métier l'ouverture à d'autres cultures, pays, modes de vie.

A l'Heccs, elle vit le déménagement de l'école de journalisme de Mons à Bruxelles, elle effectue aussi un stage à La Libre Belgique, puis entre dans une société de production travaillant sur l'information européenne. Ses premiers pas à la télévision, elle les fait à RTL, aux côtés d'Anne Quevrin. Quand la RTBF organise un examen de recrutement, elle tente sa chance, passe le cap et entre au

boulevard Reyers.

« C'était d'abord pour le CPB -Centre de production de Bruxelles-, je travaillais pour la radio et la télé, je faisais les petits matins, j'aimais bien. Cela m'a initiée à la radio alors que j'étais plus attirée par la télé, » précise Valérie Dupont. « Ensuite je suis passée au JT, puis je suis devenue éditrice et enfin secrétaire de rédaction... Et en 2005, bye bye, je suis partie en Italie. »

### L'AVENTURE ITALIENNE

Assumant un choix personnel, Valérie Dupont prend d'abord un congé sans

importantes, où tu te dis que tu vis un moment historique, mais là, en me rendant en Lombardie, je me suis sentie dans une situation particulière. La douleur des autres, quand on est journaliste, on doit s'en protéger avec une espèce de carapace. Mais c'est vrai qu'au cimetière de Bergame je n'en menais pas large... Cette crise nous a enlevé ce qu'on a de plus humain : la possibilité de dire adieu à nos morts. Ce qui est terrible aussi c'est de voir cette lutte du personnel soignant. Il y a effectivement un aspect émotionnel très fort dans cette crise et toujours un questionnement par rapport

à ma propre mise en danger. Chaque fois que je reviens d'un reportage je prends régulièrement ma température... Puis il faut constamment motiver les équipes qui ont peur de retourner sur le terrain. C'est beaucoup de choses à gérer. Je ne sais pas comment je sortirai de cette crise. »

Ces moments difficiles sont aussi des étapes importantes dans la vie d'une journaliste. Pour informer les gens au mieux. « Il y a une dimension

pédagogique à ne pas négliger. Et comme l'Italie a 15 jours d'avance sur la Belgique, c'est important de montrer ce qui se passe ici. Il faut que les Belges comprennent, qu'ils prennent conscience de la gravité », conclut Valérie Dupont.

### ECOUTER LES JOURNALISTES

Et elle se dit : « les journalistes doivent ouvrir les yeux et chercher les histoires, les sujets qui racontent notre société. Et si on trouve ce fil-là, alors on fait un métier formidable. On a la chance d'être des observateurs d'une société tellement belle et tellement en mouvement. Aujourd'hui encore plus qu'avant, le journalisme professionnel est fondamental, parce que nous sommes inondés d'informations. Il faut écouter les journalistes et les experts, et non pas tous ceux qui commentent tout et qui se disent journalistes. »

Jean-Pierre Borloot



Valérie Dupont, au travail dans un des pays les plus touchés par le coronavirus.

solde à la RTBF, elle part à Rome et elle postule à une place de correspondante pour la télévision suisse. Après une pause carrière, elle crée sa boîte de production en Italie et travaille comme correspondante indépendante pour différents médias. La langue italienne, elle l'a apprise sur place, rapidement : « l'amour fait des miracles, » lance-t-elle en riant.

« J'ai commencé à travailler en Italie au moment de la mort du pape Jean-Paul II. J'ai vécu les tremblements de terre, couvert les scandales du foot, suivi le naufrage du Concordia, j'aimerais traiter davantage la culture... En fait je fais un peu de tout », explique Valérie Dupont. Mais depuis le 21 février, ses journées sont essentiellement dédiées à la couverture de la crise du coronavirus.

### LA DOULEUR DES AUTRES...

« Dans ma carrière, commente Valérie Dupont, j'ai déjà vécu pas mal de choses

### Profil

- ▶ 1968 : naissance à Liège
- ▶ 1987 : entrée à l'Heccs, à Mons
- ▶ 1991 : diplômée de l'Heccs, à Bruxelles
- ▶ 1994 : pigiste à RTL
- ▶ 1996 : engagée à la RTBF
- ▶ 2005 : correspondante indépendante en Italie

# MOTS CROISÉS DU CONFINEMENT

## DÉFINITIONS:

### Horizontalement

1. A la Une de l'actualité depuis plusieurs semaines – Celle ou celui qui s'oppose aux « antis ».  
 2. En faire de vieux est ce dont rêvent la plupart des gens – Combustible nucléaire – Fondu, persillé ou nuageux, il définit la texture d'un papier. 3. Jours de repos accordés quand on travaille trop – Son classement est suspendu jusqu'au 7 juin – Chaque chef japonais en a au moins une recette. 4. La monotonie donne envie d'en changer – Bien plus actuel pour les mains que pour les cheveux. 5. Quand un enfant veut terminer la discussion – Lumière égyptienne – Pierre Bachelet le situe au nord. 6. Prend bien note – Quand ils l'empruntent sur grand écran, les aventuriers doutent toujours de sa solidité. 7. Bien plus larges, longs et solides qu'une passerelle – Mise sans certitude. 8. Ville pour cruciverbistes – Plus si branché que ça – On a l'âge de ceux-ci – Ne trouve pour une fois pas comment utiliser la crise à son bénéfice. 9. Cerf s'exprimant au subjonctif imparfait – Préparera ses mains pour leur éviter tout contact – Précède ce qui est passé. 10. Dose variable de bière. 11. Qui ne tolèrent aucun relâchement – Les porter n'est pas se cacher.

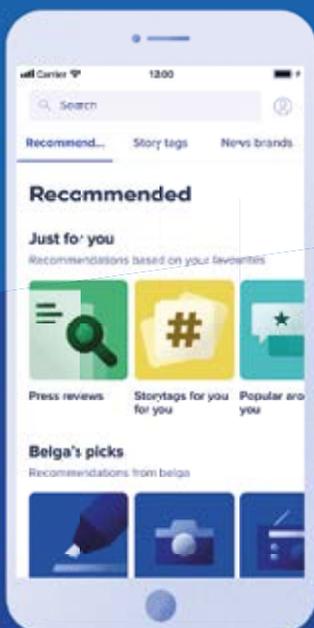
### Verticalement

1. Objet de toutes les attentions. 2. Exclut par méfiance du groupe. 3. Commence à 17 heures ou 22 heures selon les endroits – Pas la mienne – Art désordonné. 4. Qualifie ce qui ne ressemble à rien dont on se souvient. 5. Foi musulmane – Entame une énumération – Lointain cousin du laptop. 6. Apprécia le travail – Poste de commandement – Forme la plus courante de gésir. 7. Expiras – Passé un certain âge, on ne les compte plus. 8. Coupé

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															

court – Possèdent. 9. Ou ne pas – Vote flamand. 10. La vigne s'y appuie. 11. Qui ont une fin. 12. Seizième ou dix-septième, selon l'alphabet – Bruxelles l'attend. 13. Animal dont le nom fait frémir – vieux ruisseau. 14. Rigolé – Ote. 15. Transmis par la bouche – Tracés pour être suivis.

Les solutions: dans le prochain numéro



Toutes les infos dans votre poche, à n'importe quel moment!

En temps que membre de l'AJP, vous recevez temporairement\* un accès gratuit à l'app Belga.press, le kiosque digital qui vous donne accès à tous les titres de presse belges. Envoyez votre nom et prénom par mail à [info@ajp.be](mailto:info@ajp.be).

Toutes les informations concernant l'application se trouvent sur [www.belga.press](http://www.belga.press)



\* Jusqu'au 30 juin 2020



N°224  
GÉNÉRIQUE

Journalistes – Le mensuel de l'AJP – Publication de l'Association des Journalistes Professionnels.  
 Editeur responsable : Gérard Gaudin, rue de la Senne 21 – 1000 Bruxelles \ Rédaction : Maison des Journalistes, rue de la Senne 21 – 1000 Bruxelles. T : 02 777 08 60 – Courriel : [info@ajp.be](mailto:info@ajp.be) – Site : [www.ajp.be](http://www.ajp.be) \ Coordination : Gilles Milecan \ Mise en page : Jean-Pierre Borloo \ Abonnement : 50 € (11 n°s/an) \ Publicité : AJP \ Maquette : Agence 52 RDG \ Impression : Hayez (artoos group) \ Rédactionnel bouclé le 10/04/20  
 Membre de We Media

